



## Récupération acompte suite mise en liquidation

Par **Vrout\_old**, le **29/10/2007** à **20:23**

Bonjour,

Nous avons versé un acompte à une entreprise pour la pose de double-vitrage. Aujourd'hui, le responsable de la société m'informe qu'il est en difficulté financière et ne peut récupérer la matière première auprès de ses fournisseurs habituels. J'ai peur que cette société entre rapidement en liquidation judiciaire.

Comment récupérer mon acompte ?

Merci par avance.

Cdt.

Par **Iy31**, le **30/10/2007** à **10:23**

Bonjour,

Je vous conseille de vous mettre TRES rapidement en contact avec la Chambre de Commerce d'où dépend cette entreprise, ceci afin de connaître si cette dernière, est en liquidation judiciaire ou non

Je vous souhaite bon courage et je reste cependant à votre entière disposition

ly31

Par **ly31**, le **30/10/2007** à **10:23**

Bonjour,

Je vous conseille de vous mettre TRES rapidement en contact avec la Chambre de Commerce d'où dépend cette entreprise, ceci afin de connaître si cette dernière, est en liquidation judiciaire ou non

Je vous souhaite bon courage et je reste cependant à votre entière disposition

ly31